

Etat indicatif de Bornage d'une Propriété Foncière
Loi N°2000-1208 du 13 décembre 2000 "Solidarité et Renouveau Urbain" article 14

Je soussigné, Paul CHAVANT, Géomètre Expert inscrit au tableau de l'Ordre des Géomètres Experts sous le n°06436 exerçant au sein de la Selarl ALIDADES, 29 rue de Sarre 57070 METZ, certifie avoir effectué les recherches quant à l'état d'un bornage de propriété, à la demande de la commune de Moyeuvre-Grande.

Constat établi en date du 01 Septembre 2021

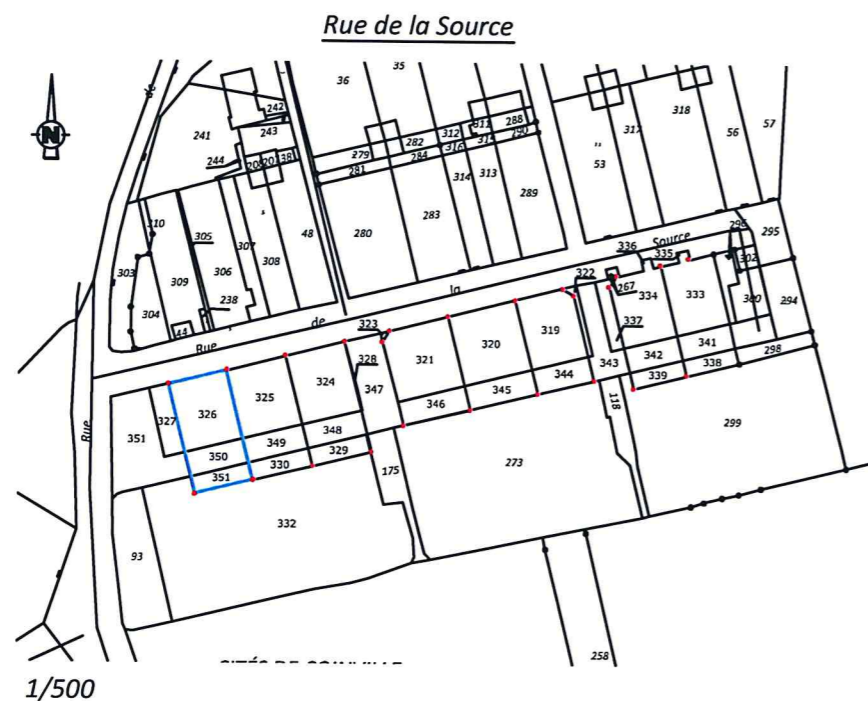
DESIGNATION DU BIEN CONCERNE

Commune : AUBOUÉ
Lieu Dit : Cité de Coinville
Adresse : Rue de la Source

Section : AI

Numéros des croquis d'arpentage répertoriés : 398 Z

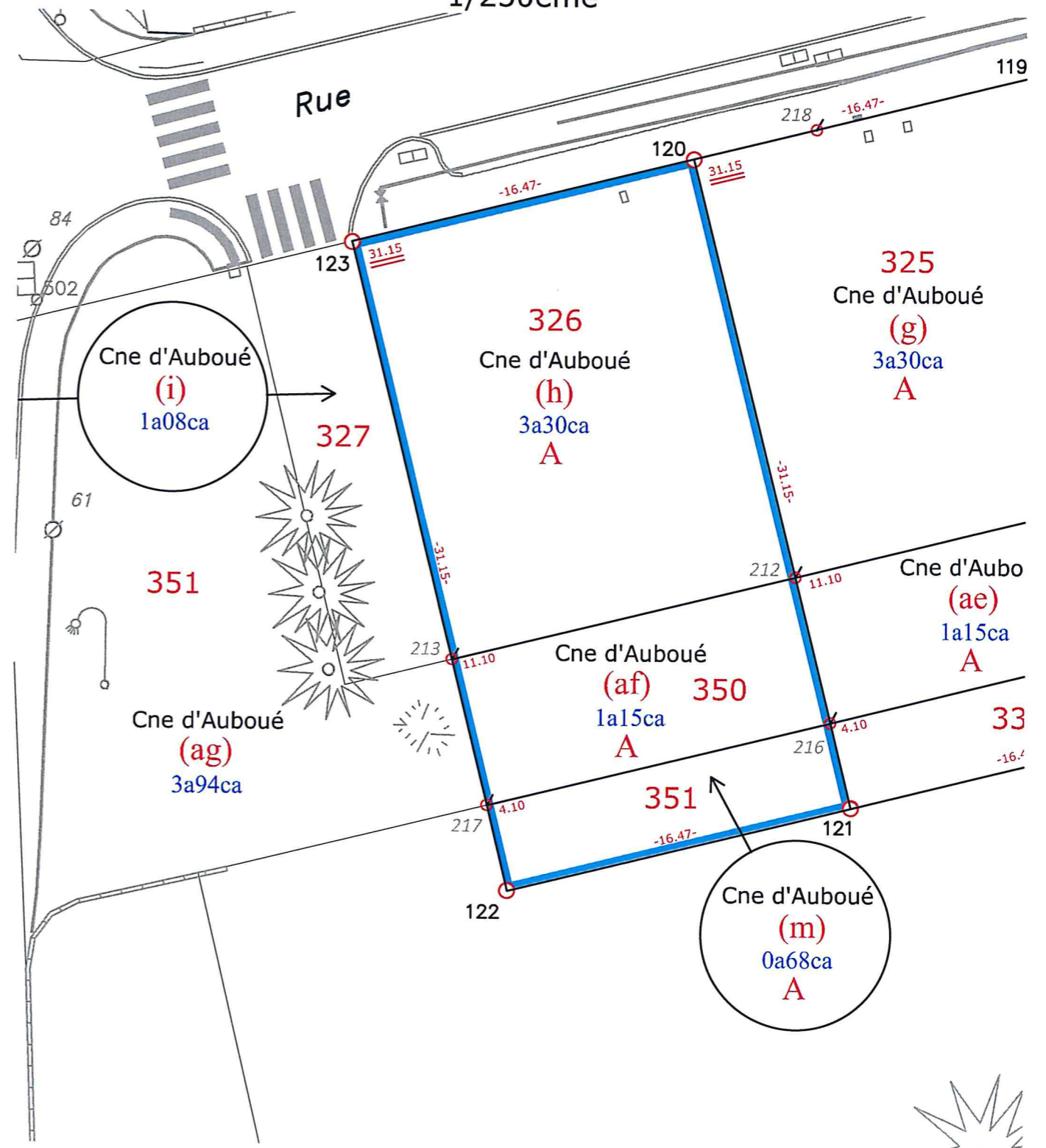
Élément du périmètre	Nature du document de bornage constaté	Date de réalisation
120 à 123, 212, 213, 216, 217	DA 398 Z	16/08/2021



COMMUNE DE AUBOUÉ
PLAN DE BORNAGE

Section AI - Parcelle 326-350-351

1/250ème



A.L.I.D.A.D.E.S.

Géomètre-Expert
29, rue de Sarre 57070 - METZ
Tél: 03.87.68.63.14 - E-MAIL : contact@alidades.org

